



Montreuil, le 19 septembre 2017

- Aux organisations

Un processus de lutte pour gagner.

L'assemblée de rentrée des organisations de la CGT a validé le processus de lutte qui conjugue ancrage à l'entreprise, à partir des préoccupations des salariés, et lutte contre la déstructuration totale de notre modèle social (droit du travail, protection sociale, retraite, formation professionnelle, logement...). Cette lutte s'inscrit dans la durée au regard des enjeux et de la profondeur des attaques.

La première journée de grève et de mobilisation a été une réussite. Près de 500.000 manifestants ont défilé aux quatre coins du territoire dans les 200 manifestations organisées. Plus de 4.000 appels à la grève ont été à ce jour comptabilisés.

La politique du gouvernement sous la dictée du capital et de la finance frappe tous azimuts : jeunes, retraités, salariés du privé, agents du public, précaires (dont les contrats aidés), services publics, secteurs industriels... La journée du 21 ne doit pas être évaluée uniquement par le nombre de cortèges et de manifestants mais aussi par l'appréciation de l'élargissement de la contestation.

Dans les autres organisations syndicales, la colère gronde : le syndicat UNSA a rejoint le préavis de grève déposé par les cheminots CGT, un appel commun CGT, FO, CGC a été lancé dans la chimie, la CFDT métallurgie demande une mobilisation, une majorité de fédérations CGC par communiqué de presse appellent désormais à participer à la journée de grèves et d'action du 21 septembre.

Il nous faut transformer en action le mécontentement qui gagne. La CGT se félicite des luttes à venir, qui contribuent toutes à l'élévation du rapport de force. Pour exemple, la journée de mobilisation du 10 octobre dans la Fonction Publique est à l'appel de toutes les organisations syndicales, du jamais vu depuis 10 ans. Le 13 octobre, l'initiative de la fédération de la métallurgie est aujourd'hui prise en compte par d'autres fédérations de l'industrie. Le 7 novembre, journée de mobilisation pour les droits sociaux à l'initiative des organisations de la CES, constitue aussi une étape.

Plus proche de nous, le 25, les routiers CGT et FO ouvriront la voie à partir des incidences de la loi travail XXL sur leurs métiers. Le 28, ce sont les retraités dans un cadre unitaire large qui battront le pavé autour des questions du pouvoir d'achat, d'augmentation de la CSG. Faisons de ce 28 septembre, une journée de rassemblement le plus large possible.

Toutes les journées de mobilisation professionnelle et interprofessionnelle ne s'opposent pas mais permettent au contraire d'amplifier la mobilisation.

Il est de la responsabilité de toutes les organisations de continuer à travailler à la convergence à partir des revendications des salariés et d'en renforcer la mobilisation. La CGT, à tous les niveaux de son organisation, Uds et fédérations, doit articuler journées de lutte professionnelles et journées interprofessionnelles.

Si la recherche de l'unité d'action est permanente, nous ne devons pas dévier de notre cap, démarche et stratégie.

Au regard de la situation en constante évolution, la CGT propose aux autres confédérations syndicales de se rencontrer pour déterminer d'une journée d'action interprofessionnelle commune. A défaut, la CGT prendra ses responsabilités comme nous avons su le faire les 12 et 21 septembre.